

Conseil Citoyen de BOURG



Elus Référents :

Titulaire : M. Eric PARRA

Suppléant : Mme Marie-Noël GARBAY

Relevé de décision de la Réunion du 30 mars 2015

ETAIENT PRESENTS (Cf. Liste d'émargement)

ORDRE DU JOUR :

- Tour de table de Présentation
- Candidatures pour les postes de Coordonnateur et Suppléant
- Désignation du Coordonnateur et de son suppléant
- Elaboration du Règlement intérieur
- Date et ordre du jour de la prochaine réunion

- **Tour de table de Présentation**

Chaque membre a pu se présenter au groupe en précisant s'il souhaitait être candidat au poste de Coordonnateur et/ou de Suppléant.

- **Candidatures pour les postes de Coordonnateur et Suppléant**

Avant de procéder au vote, les membres du Conseil citoyen ont voté à main levée à l'unanimité pour que la coordination du Conseil soit désignée pour 1 AN.

Candidats :

4 membres étaient candidats

Mme SLAKY, M. BIRAL, M. GRANDPERRIN et M. NOEL.

Mme SLAKY et M. BIRAL ont indiqué qu'ils ne souhaitaient être que suppléant.

Les 17 membres présents du Conseil citoyen ont voté à bulletin secret pour désigner le Coordonnateur : M. NOEL avec 11 voix pour une durée de 1 AN ainsi que le Suppléant : Mme SLAYKI avec 11 voix également pour une durée de 1 AN.

Ils auront pour mission d'assurer l'animation du « Conseil Citoyen de Bourg » et veiller à ce que chaque membre puisse s'exprimer dans un esprit constructif.

- **Elaboration du Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été évoqué dans sa totalité, mais restera à finaliser lors de la prochaine réunion (fréquence de réunions, modalités de fonctionnement, critères de radiation...).



- **Date et ordre du jour de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion a été fixée au lundi 4 mai 2015 à 18 h 30 (sous réserve d'une part de disponibilité des élus et d'autre part de la salle) puis le lundi 1^{er} juin et le lundi 6 juillet 2015 à 18 h 30

L'ordre du jour en sera le suivant :

- + Finalisation du règlement intérieur (qui devra ensuite être envoyé ensuite à Lucie FADDA)
- + Définir les sujets des commissions thématiques
- + Mode opératoire pour les comptes rendus, les permanences
- + Evocation des problèmes de « Vivre ensemble », piste de travail pour développer la convivialité (Fête des voisins ?).

Clôture de la réunion à 20 h 30